

Section Sportive Scolaire

Football Club Albères
Argelès

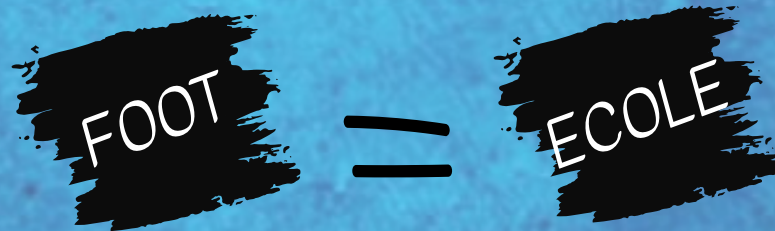


Collège des Albères à
Argelès-sur-mer



Qu'est-ce qu'une Section Sportive ?

- > Une structure permettant de concilier Etudes et Entraînements sportifs soutenus avec un club support.
 - > Elle accueille entre 8 à 10 joueurs par année d'âge.
- > Elle exige un bon niveau de pratique sportive, de bons résultats scolaires et surtout un bon comportement.
- > Le volume scolaire reste identique mais les élèves bénéficient de 12h à 15h d'entraînement supplémentaire par mois grâce à des horaires aménagées.
 - > L'objectif d'une section est de se perfectionner techniquement et peut être un véritable tremplin au haut niveau.
 - > Cet engagement se fait entre 3 entités : La FFF (via le président du District des Pyrénées-Orientales), le Club support (via son président) et le Principal de l'établissement concerné.

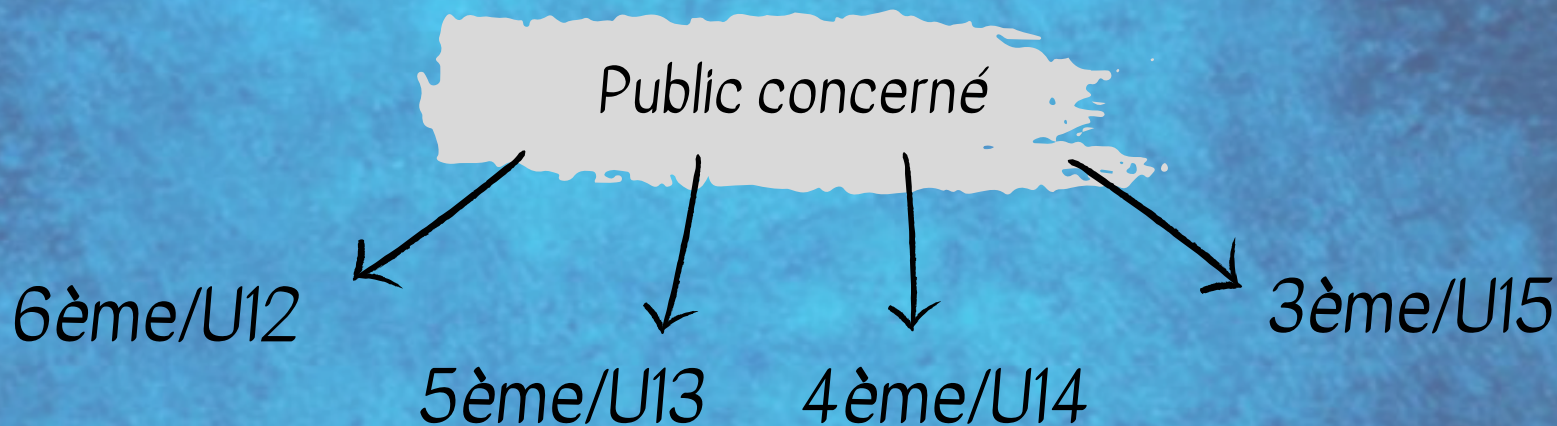


Présentation

7ème année de partenariat entre le collège des Albères et le FC Albères Argelès, 3ème année en tant que SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Structure reconnue par la FFF

Dossier administratif et sportif soumis à des exigences
Convention signée entre : FFF - Education nationale - Club

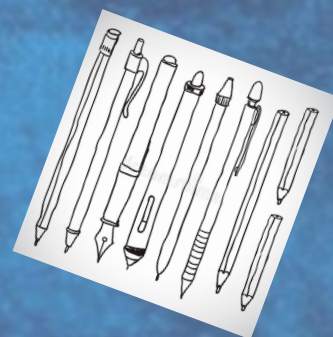


- Être licenciés FFF
- Filles & Garçons
- Dossier scolaire retenu par le Collège
- Hors secteur=demande de dérogation au rectorat

Sur le plan scolaire



Assurer la réussite scolaire



Comment?

Avec l'aménagement des horaires pour finir les entraînements à 17h30
(pour permettre de faire les devoirs sereinement)

+ un suivi régulier (échanges fréquents avec l'établissement)

+ la mise en place d'un soutien scolaire si besoin (à la place des
entraînements)

+ un bilan chaque trimestre (Réunion parents-Prof ou à la demande)





Sur le plan sportif

Faire progresser le joueur



Comment?

- A travers 2 entraînements supplémentaires (Mardi et Jeudi)
- + Avec des séances variées (Mise en place d'une planification annuelle)
- + Travailler différemment qu'une séance club (Travail plus spécifique technique et individualisé)
- + un climat d'apprentissage favorable (Terrain synthétique,...)
- + la mise en place de tests (2 à 3 fois par saison)



Sur le plan éducatif



Faire un suivi global de l'enfant



Comment?

A travers les règles de vie instaurées en début de saison (Règlement et cadre à suivre)

- + Avec la mise en place d'actions à mener tout au long de l'année via le Projet Educatif Fédéral (Outil pédagogique FFF)
- + Un suivi médical (Travail de Prévention, Entraînement invisible,...)
- + Former de futurs acteurs du sport (Accompagnement dans les séances, préparation d'exercices, Arbitrage,...)



Fonctionnement général

Semaine type *

Lundi : Entraînement U12/U13 (17h30-19h) - Repos U14/U15

Mardi : Entraînement section (16h-17h30)

Mercredi : Entraînement U12/U13 (14h-15h30) et U14/U15 (15h45-17h15)

Jeudi : Entraînement section (16h-17h30)

Vendredi : Entraînement U14/U15 (17h30-19h) - Repos U12/U13

Samedi : Match ou repos (U12 à U15)

Dimanche : Match ou repos (U12 à U15)

(*Semaine type saison 22/23 - Les entraînements club peuvent être modifiées)

Les déplacements du collège au stade se font en minibus



Engagements

Obligations

- > Présence obligatoire (Même si le joueur est blessé)
- > En cas d'absence, obligation de prévenir le Collège ET la section
 - > Toutes absences seront notifiées au Collège
- > Le temps de pratique ne se substitue pas aux enseignements scolaires obligatoires
- > Engagement aux compétitions sportives organisées par le collège
 - > Tenue de la section pour les entraînements
- > Le joueur de la section sportive doit être un joueur modèle (Comportement, Attitude, Disponibilité, Investissement,...)
 - > S'acquitter de la cotisation annuelle





Conditions d'admission



Résidents Argelès-sur-mer et Palau-del-Vidre

1ère étape

-> Passer les tests de sélection au niveau du sportif

2nde étape

-> Attendre la réponse (2/3 jours max.)

3ème étape

-> Remplir le dossier scolaire (Transmis par mail lors de la réponse sportive) et à l'envoyer rapidement

4ème étape

-> Attendre la réponse de l'établissement

5ème étape

-> Confirmation (Collège-Club-Joueur)





Conditions d'admission



Résidants Hors secteur

1ère étape

-> Passer les tests de sélection au niveau du sportif

2nde étape

-> Attendre la réponse (2/3 jours max.)

3ème étape

-> Remplir le dossier scolaire (Transmis par mail lors de la réponse sportive) et à l'envoyer rapidement

4ème étape

-> Attendre la réponse de l'établissement

5ème étape

-> Démarches auprès du Rectorat (Service DSDEN) pour dérogation

6ème étape

Confirmation (Collège-Club-Joueur)



Informations pratiques

Collège des albères	Football Club Albères Argelès
Adresse Allée Jules Ferry 66700 ARGELES-SUR-MER N°: 04-68-81-77-99 Mail : ce.0660001t@ac- montpellier.fr	Adresse Prade Basse, Avenue Eric Tabarly 66700 ARGELES-SUR-MER N°: 04-68-81-28-03 N°: 06-84-95-32-62 Mail : Fcaa@orange.fr
Principal : M. MOUYSSET Johann Resp. Section : PAGER Karine Enseignement général de la 6ème à la 3ème	Président : VAZQUEZ Raymond Resp. Section : MAHON DE MONAGHAN Boris
Classes à Horaires aménagées Effectif : 600 élèves	20 équipes + de 400 licenciés